**Garderies dans les écoles communales pendant les vacances de Pâques**

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, des garderies sont organisées dans les écoles communales pour les enfants :

* dont les parents exercent une activité professionnelle dans des secteurs vitaux et services essentiels
* qui relèvent de situations sociales spécifiques dans le cadre des politiques de l’aide à la jeunesse
* de parents n’ayant pas d’autre choix que de confier la garde de leurs enfants aux grands-parents.

Ce lundi 30 mars, les parents qui veulent disposer d’une solution de garde pendant la durée des vacances de printemps sont invités à se signaler pour le vendredi 3 avril 2020, à 15 h au plus tard.

Renseignements et /ou inscriptions : Administration communale de Waimes – 080/689.178 – [enseignement@waimes.be](mailto:enseignement@waimes.be)